



Sport Coach

Définition

Un Sport Coach Special Olympics est une personne certifiée par Special Olympics Switzerland (SOSWI), qui dispose de compétences techniques reconnues dans son sport¹, ainsi que de compétences et d'expériences auprès de personnes en situation de handicap mental².

Reconnaissance

La demande de reconnaissance en tant que Sport Coach est soumise à la Commission sport de Special Olympics sur demande du National Director. La reconnaissance des Sport Coachs s'effectue sur la base des documents présentés et est valable cinq ans (jusqu'au 31.12. de la 5^{ème} année). A la fin de cette période, la reconnaissance va à nouveau être évaluée par SOSWI.

Qu'est ce qui caractérise un Sport Coach ?

Un Sport Coach possède des compétences et expériences comme suit :

1. Compétences dans le domaine du sport
2. Compétences dans le domaine du handicap mental
3. Compétences Special Olympics
4. Expérience dans le sport pour personnes en situation de handicap mental

1. COMPÉTENCES DANS LE DOMAINE DU SPORT

Un Sport Coach dispose d'une compétence technique reconnues dans son sport. Celle-ci est offert par d'autres organisation sportive. Elle peut être acquises de différentes façons :

- Formation (cours de moniteurs J+S, professeur d'éducation physique et sportive, Masters APA, etc...)
Cette formation doit être valable, au cas où l'organisation de la formation demande une validité
Exigence minimale : Cours de base J+S, entraîneur d'équipe ou équivalent
- Carrière dans le sport de compétition
Exigence minimale : Plusieurs années à un niveau national (minimum 3^{ème} ligue nationale)

¹ En principe sont pris en considération tous les sports, et donc pas seulement les sports officiels de SOSWI. Ils doivent être reconnu par une fédération sportive ou par Jeunesse +Sport. Selon J+S le polysport en fait parti.

² L'expression «personnes en situation d' handicap mental» englobe les personnes présentant une déficience intellectuelle, une perturbation de la capacité d'apprentissage, un trouble ou un retard de développement ou une anomalie comportementale.

Les cours de sport de SOSWI ne sont pas reconnus comme formation dans le domaine du sport

2. COMPÉTENCES DANS LE DOMAINE DU HANDICAP MENTAL

Un Sport Coach dispose de compétences reconnues dans le domaine du handicap mental. Elles peuvent être acquises de différentes façons :

- Formation (Enseignant spécialisé, éducateur social, Masters APA, etc.)
Exigence minimale : Formation terminée et reconnue
- Sport handicap (Moniteur Sport Handicap)
Exigence minimale : Module interdisciplinaire J+S³, module d'assistant Plusport ou équivalent
- Expérience (activité dans le domaine du handicap, expérience familiale, etc.)

Les cours de SOSWI ne sont pas reconnus comme formation dans le domaine du handicap mental.

3. COMPÉTENCES SPECIAL OLYMPICS

Un Sport Coach connaît et représente la philosophie et les valeurs de Special Olympics.

- Exigences :
 - Cours de base - SOSWI propose dans toute la Suisse chaque année des cours dans les 3 langues
 - Le cours de base doit être valable⁴

Un Sport Coach est prêt à exercer régulièrement son activité de Coach, à participer à d'autres manifestations de Special Olympics et à se perfectionner.

La reconnaissance de Sport Coach dans des sports avec un risque de santé plus élevé pour les sportifs⁵, doit être soumis à un jugement supplémentaire du Technical Coordinator de SOSWI.

4. EXPÉRIENCE

Un Sport Coach a de l'expérience dans l'enseignement de son sport auprès des personnes en situation de handicap mental.

- Entraînements, camps, compétitions avec des sportifs en situation de handicap mental, à raison de 30 unités d'entraînement au minimum (1 journée d'entraînement vaut en principe 3 unités d'entraînement)

³ Cf: « concept de formation »

⁴ A partir de 2019 le cours de base est valable pour 4 ans.

⁵ Est valable pour les sports officiels de SOSWI: Judo, équitation et la voile. Pour des sports non officiels c'est le Sports Director qui décide.

Label

Le label « Sport Coach » a pour principale fonction d'assurer aux parents concernés que leurs détenteurs s'occupent au mieux de leurs enfants et adolescents en situation de handicap mental.

Un Sport Coach a le droit d'utiliser le label « Sport Coach ».

Le label comprend le symbole Special Olympics, la désignation «Sport Coach» et le pictogramme du sport concerné.



Concept de formation

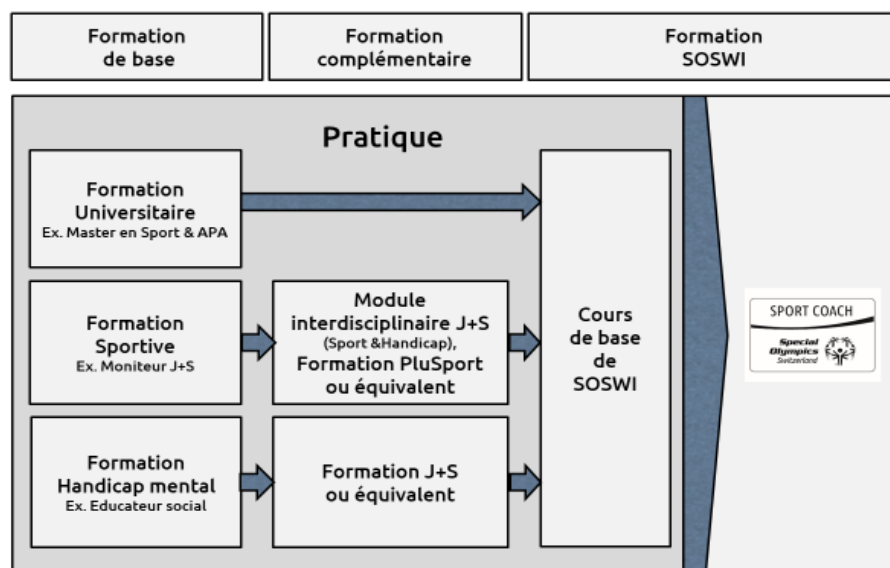
Selon sa situation initiale, le Coach doit compléter sa formation dans différents domaines afin d'obtenir sa reconnaissance en tant que Sport Coach.

Une formation académique en sport avec un approfondissement dans le domaine APA (Adapted Physical Activity) satisfait les exigences dans le domaine sport et handicap.

Les coaches qui ont suivi une formation Jeunesse & Sport (J+S) peuvent la compléter par le module interdisciplinaire « Sport et Handicap » dispensé par J+S. Ou bien faire une formation de moniteur de sport handicap chez PluSport.

Les coaches avec une formation dans le domaine du handicap mental doivent par contre compléter leur formation aussi dans le domaine sport (ex. formation de base J+S).

A côté des différentes possibilités de formation les coaches doivent tous avoir suivi le cours de base SOSWI et avoir participé dans l'ère des compétitions de Special Olympics Switzerland.



Version : novembre 2018